

Focus normalisation

DES LIGNES DIRECTRICES POUR LE CHOIX ET L'UTILISATION DE GANTS DE PROTECTION

Regroupant en un seul document des informations provenant de nombreuses normes, le nouveau rapport ISO/TR 8546 facilite ainsi le choix des bons gants de protection.

GUIDELINES FOR SELECTING AND USING PROTECTIVE GLOVES – Grouping information from several standards in a single document, the new ISO/TR 8546 report thus facilitates the selection of proper protective gloves.

JOACHIM
KOCH
BASF

KAN Brief
KOMMISSION ARBEITSSCHUTZ UND NORMUNG

Cet article est issu du bulletin d'information KANBrief n° 1/23 (consultable sur : www.kan.de/fr) de la *Kommission Arbeitsschutz und Normung* (KAN). The English version of this article is accessible at www.kan.de/en.

Combien de temps un gant de protection contre les produits chimiques reste-t-il efficace ? Contre quelles températures de surface un gant de protection protège-t-il et pendant combien de temps ? Pourquoi y a-t-il deux niveaux de performance pour la protection contre les coupures, et que signifient-ils ? Autant de questions qui se posent au moment de choisir des gants de protection, mais auxquelles les normes de produit pertinentes ne répondent pas de manière approfondie, alors qu'elles sont importantes pour le choix des gants appropriés. Le rapport technique EN ISO/TR 8546 « *Protection de la main – Lignes directrices pour la sélection et l'utilisation* » donne des éléments de réponse.

Si, après avoir effectué une évaluation de risques, on arrive à la conclusion que des substitutions ou des mesures techniques et organisationnelles s'avèrent impossibles ou insuffisantes, et que l'utilisation de gants de protection s'impose, il faut alors sélectionner le modèle adapté à l'activité en question. Les normes s'avèrent alors utiles, car elles définissent des caractéristiques et des niveaux de performance, ou encore des classes de protection. Elles fournissent un critère permettant d'évaluer les caractéristiques de protection et la qualité, et permettent de ce fait de comparer différents produits. Cela implique toutefois que la personne chargée de choisir soit en mesure de saisir et d'évaluer la pertinence de ces indications normatives pour une tâche donnée.

Ce n'est toutefois pas si simple, car le monde des normes est complexe. Plus d'une trentaine de normes décrivent les caractéristiques de protection

les plus courantes de gants pour divers domaines d'application. S'informer alors de manière exhaustive demande beaucoup de temps.

Reconnaissant le problème, le comité de normalisation NA 075-05-08 AA « Gants de protection » au sein du DIN¹ a élaboré un guide pour aider à le résoudre. La question présentant également un intérêt au niveau international, l'élaboration ultérieure de ce guide a été confiée au groupe de travail concerné au sein de l'ISO¹. Les lignes directrices fournissent une aide précieuse pour la sélection et l'utilisation des gants de protection et contiennent les informations importantes empruntées aux normes pertinentes, décrites de manière compacte et facilement compréhensible. Ceci permet de resituer les évaluations de produits obtenues à partir de normes (caractéristiques et niveaux de performance, classes de protection), sans avoir à consulter plusieurs normes en détail.

Comment sont structurées les lignes directrices ?

La partie générale des lignes directrices (**sections 1 à 3**) décrit les exigences légales et aborde des questions fondamentales concernant l'utilisation de gants de protection.

La section 4 du document décrit les principes généraux de la sélection. Des prescriptions importantes issues de la directive européenne sur l'utilisation des équipements de protection individuelle (EPI n°89/656/CEE²) et de l'ordonnance allemande sur l'utilisation des EPI (PSA-BV) sont reprises dans le texte et accompagnées d'exemples. Les essais réalisés avec les porteurs sont abordés comme consti-



© Claude Almodovar pour l'INRS/2021

tuant un élément central de la sélection, avec une description des critères essentiels à leur réalisation systématique. D'autres informations sont fournies au lecteur sur divers sujets, notamment sur la transpiration dans les gants de protection étanches aux liquides et sur les allergènes.

La section 5 est consacrée à l'utilisation des gants de protection, et en particulier à l'essai que doit effectuer le porteur avant leur utilisation ou réutilisation.

La section 6 s'adresse explicitement au personnel d'encadrement, et à l'obligation qu'il a d'assurer une formation sur l'usage des gants de protection. Les principaux points que comporte une telle formation y sont indiqués. Les informations fournies par le fabricant sont soulignées comme constituant la base de la formation, et il y est fait référence tout au long du texte des lignes directrices.

Les annexes A à G traitent en détail des dangers suivants :

- **Annexe A** : dangers mécaniques ;
- **Annexe B** : dangers chimiques ;
- **Annexe C** : dangers issus des micro-organismes ;
- **Annexe D** : dangers thermiques : chaleur ;
- **Annexe E** : dangers thermiques : froid ;
- **Annexe F** : exigences électrostatiques ;
- **Annexe G** : dangers issus de la contamination radioactive et des rayonnements ionisants.

Dans ces annexes, il est expliqué quelles caractéristiques de performance existent, et ce que signifient les niveaux de performance correspondants. Les différents symboles graphiques y sont représentés, accompagnés d'exemples de marquage. Les annexes contiennent de brèves descriptions des méthodes d'essai, ce qui permet de classer les caractéristiques et niveaux de performance, ainsi que les classes de protection, et de faire ainsi le lien avec l'activité.

Des informations plus détaillées axées sur la pratique apportent une aide supplémentaire. Elles portent par exemple sur le temps de perméation et la durée maximale de port, ou encore sur les gants combinant plusieurs caractéristiques (protégeant par exemple contre les dangers mécaniques et chimiques). Le guide a été publié sous la référence ISO/TR 8546:2022-06³. ●

1. *DIN* (Deutsches Institut für Normung) : Institut allemand de normalisation.
ISO (International Organization for Standardization) : Organisation de normalisation internationale.

2. *Directive n° 89/656/CEE du Conseil du 30 novembre 1989 concernant les prescriptions minimales de sécurité et de santé pour l'utilisation par les travailleurs d'EPI.*
 Accessible sur : www.legifrance.gouv.fr

3. *Document ISO/TR 8546:2022-06.*
 Accessible en français et en anglais sur : <https://www.iso.org/fr/standard/83208.html>